

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 483

**Artikel:** Informatique : cinquante questions pour un portrait  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016318>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ginales ! Langendorf, qui travaille paraît-il à une thèse sur Clausewitz et sur la pensée militaire romantique allemande (!), ce qui nous change agréablement des innombrables thèses, études, essais sur Baudelaire, Rousseau, Stendhal, etc., a imaginé dans le récit qui donne son titre au recueil l'histoire d'un homme qui entreprend de transporter sur une île qu'il possède quelques-uns des monuments qu'il préfère, et notamment le château de Louis II de Bavière de Neuschwanstein !

Lisez Langendorf : vous serez parfois agacé, jamais ennuyé, le plus souvent amusé par une écriture qui parvient à mimer le style de l'époque qu'il ressuscite — le début du XIX<sup>e</sup> siècle allemand. Précédemment, il avait déjà proposé un extraordinaire *Eloge funèbre au Général August-Wilhelm von Lignitz, Grand Chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, prononcé le 30 novembre 1821 dans la "Garnisonkirche" de Progositz (Prusse orientale) par le chapelain militaire, Comte von Rordorf* — il est des titres qui à eux seuls...

J.C.

#### NOTES DE LECTURE

### Vie et mort de « Tat »

Les rédacteurs de "TAT" pendant la période avril 1977 — septembre 1978 viennent de publier un livre (1) qui rappelle, évidemment, la grève qui a incité l'éditeur Migros à arrêter les frais mais qui est surtout, un excellent documentaire sur la vie interne d'un journal quotidien. Des faits, des informations, des chiffres que les "consommateurs de journaux" devraient connaître et que tout éditeur et journaliste doivent absolument avoir sous la main. A quand une publication semblable sur "le Journal du Valais" ?

R.B.

1) "Liquidert", publié par l'Union suisse des journalistes, Edition Lenos Bâle (en allemand).

#### INFORMATIQUE

### Cinquante questions pour un portrait

*La protection de la sphère privée face, en particulier, aux développements de l'informatique inspire de plus en plus d'inquiétudes tous azimuts. Mais sait-on ce qui est considéré, dans les milieux concernés, comme une information minimum sur la personne ? Rapidement, à titre indicatif, une petite énumération des questions qui sont supposées donner une image "objective" du citoyen ou de la citoyenne !*

*En Allemagne, par exemple, en vertu des dispositions légales, doivent exister, pour chaque travailleur, les données suivantes :*

nom  
prénom  
adresse  
date de naissance  
nationalité  
état civil  
sexe  
entrée dans l'entreprise  
sortie de l'entreprise  
classe fiscale  
nombre d'enfants  
impôt ecclésiastique  
numéro de la carte fiscale  
commune compétente  
administration fiscale compétente  
montant exonéré de la charge fiscale  
caisse maladie  
numéro de l'assurance sociale.

*Pour des raisons internes à l'entreprise, certains fait sont en outre consignés :*

numéro de la personne  
fonction  
classe de salaire  
horaire individuel  
horaire en groupe  
salaire horaire  
jours de travail

absence  
saisie de salaire  
avance de salaire  
achat à tempérament  
grossesse  
formation scolaire  
formation professionnelle  
qualification professionnelle  
indemnité pour travail salissant  
indemnité de prestation  
indemnité pour travail supplémentaire  
stage de formation  
indemnité pour la formation  
indemnité pour travail de nuit  
gratification annuelle  
relation bancaire  
numéro de compte  
dernière place de travail  
dernier salaire reçu  
état de santé  
service militaire.

*Il est usuel en Suisse de se renseigner en outre sur les antécédents pénaux. Soit en tout une cinquantaine d'"informations" !*

*Que ces simples touches pour un portrait nous suffisent pour aujourd'hui : nous reviendrons sur les problèmes aigus touchant à l'imperméabilité des systèmes informatiques, à la "mémoire" des ordinateurs et au droit de consultation des "fichés".*

*Que l'on sache simplement que chez nos voisins d'outre-Atlantique, il n'a pas été possible d'en rester là : les bureaux de renseignements sont ainsi devenus une pièce majeure de l'édifice social, avec la vogue des crédits personnels (quelque 122 milliards en 1971); et après les registres publics, on va "consulter" les voisins, les connaissances, pour compléter, "à la Cincera", les données de base. Au point que Nixon pouvait dire à la radio, en février 1974, que pour une population totale de 212 millions d'habitants, il existait des dossiers privés — ordinateurs — à propos de 150 millions d'Américains.*